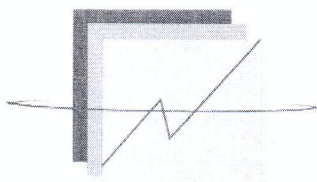


MINISTRE DE L'ECONOMIE
DES FINANCES ET DU PLAN

Dakar, le 27 MAI 2015



ANSD
Agence Nationale de
la Statistique et de la Démographie

Le Directeur Général

Objet : Recrutement d'agents cartographes dans le cadre de l'Enquête STEPS sur les facteurs de risques des maladies non transmissibles

Pour la réalisation de l'Enquête STEPS sur les facteurs de risques des maladies non transmissibles, l'ANSD recrute **vingt (20) agents cartographes** pour une période de 30 jours.

PROFIL DES CANDIDATS :

- Etre âgé de 50 ans au plus;
- Avoir une solide expérience en matière de cartographie de recensement;
- Avoir une expérience avérée en cartographie d'enquête ;
- Avoir une expérience de la cartographie assistée par TIC;
- Etre disponible et libre de tout engagement pendant la durée de l'activité;
- Etre disposé à travailler en équipe et sur l'étendue du territoire national.

DOSSIER DE CANDIDATURE :

- Un formulaire de candidature renseigné (en ligne);
- Une demande adressée au Directeur Général de l'ANSD ;
- Un curriculum vitae détaillé comportant le ou les numéro(s) de téléphone portable du candidat ;
- Une copie légalisée de la carte nationale d'identité, du passeport ou du permis de conduire ;
- Les attestations légalisées d'expérience en cartographie censitaire ou d'enquête.

Pour tout dépôt de candidature, aller sur le site <http://recrute.ansd.sn>. Les pièces demandées doivent être scannées et envoyées via le site sus indiqué.

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au **Mercredi 03 Juin 2015**.

Les dossiers de candidature incomplets ne seront pas examinés.

Le Directeur Général

Aboubacar Sédikh BEYE